P.C.I. (Communiste Internationaliste)
(Section Française de la IVème Internationale)

BULLETIN INTERIEUR

FEVRIER 46 N°22

IIème CONGRES du Parti Communiste Internationaliste.

2 - 6 Fevrier 46

R E S O L U T I O N S .

La discussion ouverte à l'occasion du Congrès doit se poursuivre.

Trois Bulletins Interieurs sont consacres au Congrès.

Celui-ci est le premier. Le second sera consacré à un compte-rendu de la discussion politique, le 3ème aux discussions les plus importantes.

LE SECRETARIAT.

Le deuxième Congrès National marquera une date dans le redressement politique et organisationnel du Parti.

Si les interventions sur le rapport moral et les résolutions qui en furent la conclusion, manifestèrent sans équivoque que l'ensemble du Parti condamnait les carences évidentes du Comité Central sortant, il faut noter comme une preuve de maturité des délégués qu'ils ne se soient pas laissés entraîner par la suite à confondre les fautes organisationnelles et les positions politiques. La discussion politique a pu grâce à cela se dérouler dans la clarté.

Le Congrès n'a pu résoudre l'ensemble des problèmes politiques, mais ceux qu'il a abordés l'ont été aussi concrètement que pouvait le faire notre Parti avec sa composition sociale trop peu ouvrière et son manque de liaison avec les masses.

Comme il fallait s'y attendre, ce n'est pas sur les appréciations et les perspectives d'ensemble, mais sur l'application tactique et le sens ACTUELS des mots d'ordre transitoires que les divergences sont apparues avec le plus de clarté et que la discussion a été la plus fructueuse.

Ainsi la résolution adoptée par la majorité du Congrès sur le GOUVERNEMENT P.S-P.C-C.G.T. bannit toute équivoque sur ce mot d'ordre, le plus avancé de tout le programme transitoire; elle lui rend sa signification -trop souvent émoussée dans notre propagande- d'une étape de la mobilisation des masses vers la révolution socialiste.

De même les problèmes de la GREVE et de la PRODUCTION ont été abordés de front grâce aux interventions des camarades ouvriers dont l'expérience vécue a dominé de bout en bout ce débat. Ils démontrèrent de façon éclatante que le prolétariat n'a pas perdu sa combativité revendicative et que son désarroi actuel n'a d'autre cause que la pression de l'énorme appareil stalinien. Le Parti doit être prêt à intervenir dans les grèves partielles qui se multiplieront au cours des mois à venir et qui tendront à prendre très rapidement un caractère politique.

Faciliter aux masses l'accès à la lutte grévisté contre le patronat en expliquant le rôle réel des bureaucrates staliniens et réformistes à tous les échelons -depuis la section syndicale jusqu'au gouvernement- rendre aussi peu coûteuse que possible leur expérience de la démocratie parlementaire, telle est dans l'immédiat l'une des tâches les plus importantes du Parti.

Sur toute une série d'autres questions, le Congrès n'a fait qu'ouvrir une discussion qui devra se continuer dans le Bulletin Intérieur.

O O
O

Sur le plan de l'organisation, un pas en avant a été fait. Non pas que des solutions miraculeuses ont été trouvées; au contraire, nous avons tout à apprendre dans ce domaine.

Mais les problèmes d'organisation, de construction du Parti ont été traités avec le même sérieux que les problèmes politiques. Le Parti a su se défaire de la légèreté dédaigneuse avec laquelle il fut longtemps d'usage de les aborder. Ainsi a pu s'amorcer à travers le Congrès un redressement réel des méthodes d'organisation.

Guidées par l'intérêt du Parti, les deux tendances ont pu arriver à un accord qui s'est traduit par la résolution d'organisation unanime insérée dans le présent Bulletin.

O O
O

L'insuffisance notoire de la vie politique dans l'annee ecoulee a rendu difficile la tâche de clarification du Congrès. Ceci permettait de prevoir qu'aucune majorite franche ne s'affirmerait.

De fait les deux principales tendances ont recueilli un nombre de mandats sensiblement egal. A cet etat de choses, deux conceptions se sont heurtees.

-Les camarades de la minorite reclamaient une representation proportionnelle au Comite Central. Ils proposaient par ailleurs un bureau politique entierement majoritaire.

Le resultat aurait ete : 14 majoritaires dont 9 membres parisiens, tous membres du Bureau Politique.

13 minoritaires dont 8 membres parisiens

Du point de vue de la democratie formelle, ils avaient incontestablement raison.

Mais si l'on a en vue le centralisme democratique et la democratie proletarienne, le danger de cette position apparaît immediatement. En effet :

1°) Le Congres, instance suprême du Parti, definit à la majorite une ligne politique.

2°) Il elit un Comite Central dont le rôle est d'appliquer cette ligne.

La premiere condition de la democratie, c'est-à-dire du respect des decisions du Congrès, c'est de donner à la majorite du C.C. les moyens de faire passer dans les faits la politique decidee par le Congrès, sans qu'il soit necessaire d'imposer une discipline fractionnelle aux membres majoritaires du C.C.

Ces moyens resident avant tout dans une majorite stable. Les decisions du Congrès ne peuvent être à la merci de l'abstention ou du revirement politique d'un ou deux membres du Comite Central qui, en changeant de position, renverseraient la majorite issue du Congrès.

N'oublions pas que dans ce cas, la seule solution possible deviendrait la constitution d'un Secretariat et d'un bureau politique à l'image de la nouvelle majorite du C.C., c'est-à-dire sur la position rejetee par le Congrès. En effet, ces organismes ne detiennent leurs fonctions que du Comité Central.

Il nous a semble qu'une telle experience, une telle aventure ne pouvait être tentee sans mettre en jeu, l'efficacite, l'unite et l'existence même du Parti.

La majorite du Comite central sortant a donc demande :

- Un Comite Central de 21 membres : 13 majoritaires et 8 mino.
- Un bureau politique de 9 membres dont 5 minoritaires.

Cette solution permet d'assurer d'une part, une large possibilite d'expression à la minorite et d'autre part la stabilité politique necessaire à l'organisme de direction du Parti.

C'est pourquoi nous l'avions proposee dès avant le Congrès aux camarades de la minorite du C.C. et demande que cette proposition soit faite en commun au Congres par les deux tendances. Il faut regretter que nous ne soyions pas alors arrives à un accord. Celui-ci n'a pu se realiser qu'au Congrès, à l'issue d'une longue discussion.

O O

O

La tendance minoritaire a mis aux voix, une motion enumerant les droits des minorites, dont certains points comme les droits de reunions "verticales", comportant un danger fractionnel immediat.

Sur ce vote, la majorite a conseille l'abstention car le danger fractionnel ne peut être conjure par des methodes disciplinaires. Elle manifestait ainsi sa confiance que la vie politique intense et l'amelioration des methodes organisationnelles à l'interieur d'une part, l'apparition hardie du Parti dans les luttes qui viennent, d'autre part, feront plus pour la cohesion politique et organisationnelle que le strict maintien des mesures anti-fractionnelles les plus justes.

Quelques mots sont necessaires sur l'organisation du Congres lui-même.

Le Parti doit d'abord se feliciter de la tres large representation de toutes les regions.

En revanche, on ne peut que regretter le caractère illegal de ce Congres. Le 3eme Congrès du Parti devra être legal, publie et ouvert à la presse.

Sur la tenue des seances, nous devons tous faire une auto-critique serieuse. La conduite de nombreux delegues et des membres du Comite Central n'ont pas toujours ete dignes des principes bolcheviks dont nous nous reclamons. Les interruptions, les retards, les absences injustifiees, les depassements du temps de parole, les conversations particulieres n'ont pas facilite les travaux des Congrès et expliquent en partie que l'horaire prevu n'ait pas ete respecte. A plusieurs reprises, le president de seance dût faire appel à la discipline et à la dignite.

Ces defauts qui font la celebrite du Parti français dans toute l'Internationale doivent être surmontes.

O O

O

Notre P.C.I. a d'enormes tâches à accomplir, un grand retard à combler. Il devra dans les mois qui viennent capitaliser l'influence grandissante qu'il a dans le pays, developper ses moyens d'expression, se lier etroitement avec la classe ouvriere, intervenir de toutes ses forces dans la prochaine campagne électorale et se preparer à sa future direction revolutionnaire.

Pour cela, nous devons nous debarrasser des routines de l'illegalite et des relents du sectarisme, effectuer notre redressement interieur et bannir l'amateurisme cousin germain de l'esprit liquidateur.

Une politique juste ne suffit pas. Nous devrons nous integrer aux luttes de la classe ouvrière.

Cela ne depend pas seulement de nous. Mais cela depend aussi de nous.

Et c'est ce qui nous importe.

12 FEVRIER 46.

LE SECRETARIAT.

COMMISSION DE CONTROLE

Le Congrès n'a pas elu comme cela aurait dû être, la Commission de Contrôle du Parti. En consequence, le Secretariat propose pour remplir cette tâche, les camarades

- CHARLES (7ème Rayon)
- R. GUERIN (2ème Rayon)
- CARLE (3ème Rayon)

choisis en raison de leur ancienneté et du devouement dont ils ont fait preuve pour l'organisation. Pour des raisons de commodite materielle, les 3 camarades ont ete pris dans la region parisienne.

Les camarades du Parti qui auraient des objections à presenter sur les camarades proposés sont priés de le faire le plus tôt possible.

Passe un delai de 21 jours, la Commission sera investie

13/2/46.

Le Secretariat National.

RAPPORT MORAL

MOTION PRESENTEE PAR LA MAJORITE DU COMITE CENTRAL.

1°) Le 2ème Congres National du P.C.I. approuve la ligne politique et les mots d'ordre defendus par le Parti entre les deux Congrés, ligne politique et mots d'ordre definis par la post-face aux Thèses de la majorité du 1er Congres.

2°) Cependant la presentation de certains mots d'ordre s'est trouvée entâchée d'opportunisme :

Acceptation voilee de l'ideologie stalinienne sur la question de la greve et de la production;
Defense du mot d'ordre P.S-P.C-C.G.T sur le plan parlementaire;
"Nous sommes les premiers resistants"
Les Trusts sabotent
Premier discours à la radio de Paris ne reliant nos mots d'ordre actuels à la solution revolutionnaire.

Cette attitude opportuniste n'a pas permis de faire comprendre aux travailleurs la necessité d'un Parti revolutionnaire, donc a nui à la construction du Parti.

3°) Le Congres condamne le retard apporté à la Legalisation du Parti. Il considere que cette legalisation est un acquis essentiel permettant le devcloppement ulterieur de l'Organisation.

4°) Le Congres condamne l'incapacité de la Direction à faire passer dans le Parti, sa politique (non publication des P.V. : quasi-absence des Bulletins interieurs).

5°) Il considere que cette carence essentielle provient :

a) la jeunesse et l'inexperience de la Direction,
b) d'un retard d'adaptation à la periode presente de la structure du Parti et tout particulierement de la Direction.

Le Congres constate que ce retard à une meilleure adaptation structurelle a eté egalement un frein au recrutement du Parti.

6°) Le Congres blâme les insuffisances graves de la Direction en ce qui concerne les tâches organisationnelles et administratives.

7°) Le Congres considere que l'acquis essentiel du Parti entre les deux Congres à savoir :

La Legalisation
L'edition reguliere depuis trois mois d'une VERITE hebdomadaire
La participation aux elections
Le developpement serieux de son influence
L'accroissement de ses effectifs
L'effort pour regulariser son fonctionnement et son administration

et un developpement ulterieur serieux du Parti.

REPOUSSEE

18 pour - 47 contre - 6 abstentions.

MOTION PRESENTEE PAR LA MINORITE DU COMITE CENTRAL.

Le IIème Congrès du P.C.I. repousse le rapport moral presenté par la majorité du C.C. sortant. Il condamne l'activité de cette majorité et à titre injustifiable sa carence dans une période décisive pour la croissance du Parti et son enracinement dans les masses.

Le IIème Congrès du P.C.I. reserve son appreciation de la conduite politique des dirigeants de la minorité jusqu'à la discussion sur les rapports politiques des différentes tendances du Parti.

Il constate que la majorité du C.C. et du B.P. ayant eu pratiquement la direction du Parti depuis le dernier Congrès, ne saurait éluder sa responsabilité devant un bilan d'activité qui fait ressortir sinon un passif absolu, du moins un manque à gagner manifeste.

ADOPTEE

34 pour - 28 contre - 4 abstentions.

-:-:-:-:-:-:-:-:-

MOTION PRESENTEE PAR LE CAMARADE KERAN (Bretagne)

Le Congrès constatant

Le manque absolu de vie politique du parti

Le manque absolu de democratie dans la preparation du Congrès

Le recul illegal et sans explication contrairement aux decisions imperatives de la Region Parisienne et des responsables de Province-

Constate que la Region Parisienne soumise au contrôle de la Direction en est au même point qu'il y a 15 mois.

Constate que seules les Regions de Province agissant par leurs propres moyens ont progressé.

Constate que les rares ameliorations ne sont nullement en rapport avec les possibilités du Parti dans la période passée.

Condamne par conséquent le rapport moral et la gestion du Comité Central pris dans son ensemble.

Exige du Secretariat Européen une Commission de Contrôle contre cette gestion.

ADOPTEE

36 pour - 20 contre - 14 abstentions.

RAPPORT POLITIQUE

MOTION PRESENTEE PAR LA MAJORITE DU COMITE CENTRAL.

La majorité du Comité Central adjoint à ses thèses éditées préalablement au Bulletin Interieur les deux resolution suivantes.

GOUVERNEMENT P.S-P.C-C.G.T.

Le Congrès constate que la plus grande attention doit être désormais donnée à l'interpretation et l'emploi de nos mots d'ordre et, en

premier lieu du mot d'ordre du Gouvernement P.S-P.C-C.G.T., qui doit être defendu strictement dans le sens indique par le Programme Transitoire.

Il condamne l'interpretation donnee à ce mot d'ordre par la minorite du C.C. qui lui attribue un caractere democratique et parlementaire, et restreint son programme à celui defendu par la Delegation des Gauches. Il constate d'autre part que des interpretations equivoques ont ete donnees à ce mot d'ordre dans certains numeros de "LA VERITE".

Il precise que le mot d'ordre du Gouvernement P.S-P.C-C.G.T doit être compris dans le sens de la concretisation dans les conditions politiques actuelles du pays, du mot d'ordre transitoire du Gouvernement "Ouvrier Paysan", dont le but est de faciliter et d'accelerer la mobilisation extra-parlementaire des masses; de dissiper leurs illusions democratiques et parlementaires, de leur demontrer, à travers leur propre experience l'incapacite des Partis Ouvriers traditionnels de rompre effectivement avec la bourgeoisie et de pratiquer une politique de classe, de leur faire comprendre la necessite d'une lutte revolutionnaire pour le pouvoir.

Le Congres invite le nouveau C.C. à fournir le plus vite possible un texte precisant le sens de nos mots d'ordre, indiquant la meilleure maniere de les utiliser dans notre propagande et d'engager sur la base de ce texte une discussion dans l'ensemble du Parti en vue de le rearmer sur cette question et de le rendre capable de mener à bien son action quotidienne.

PRODUCTION ET GREVE

I.-) Le Congres condamne l'utilisation reformiste des mots d'ordre economiques et transitoires impliquee dans la resolution politique de la minorite du C.C.

"Les Nationalisations, ecrit la minorite, seront reclamees à juste titre par la classe ouvriere, car leur realisation sur une grande echelle modifierait la base des rapports sociaux entre le grand Capital et la masse laborieuse dans un sens revolutionnaire".

La revendication des nationalisations sans indemnite ni rachat sous contrôle ouvrier, est "l'expression d'un mot d'ordre mobilisant les masses contre le capitalisme, mais leur pleine realisation ne peut devenir une realite que dans le cadre de l'instauration de la dictature du proletariat. Les nationalisations "qui n'entament pas les bases du profit capitaliste" ne peuvent modifier aucunement dans un sens revolutionnaire les rapports sociaux entre le grand capital et la masse laborieuse.

2.-) Le Congres condamne la distinction formelle et fausse entre les greves economiques et les greves politiques. La minorite en caracterisant la situation par le recul croit trouver un argument dans cette distinction. En realite, dans le cadre de la situation presente, toute lutte economique tend dès l'abord à deborder les objectifs que se fixent les ouvriers qui debrayent et atteignent presque immediatement le caractere de greves politiques en rupture avec la discipline rigide des Partis de collaboration gouvernementale. Cette distinction formelle desarme l'organisation dans les greves qui ne peuvent pas ne pas eclater dans les mois qui viennent.

3.-) La greve est l'arme essentielle de la lutte de classes. Et c'est justement parce que les bureaucrates reformistes et staliniens sont si violemment opposes à tout mouvement gr viste, si limite soit-il. Le Parti revolutionnaire, s'il veut se construire et jouer son rôle, dans la periode qui s'ouvre, doit resolument ouvrir aux masses la perspective de la grève, greves qui d'ailleurs eclateront pour toute une etape, independamment de son activite. Il s'agit de montrer que la voie de la greve est la seule issue pour aboutir dans les revendications.

4.-) Le Parti revolutionnaire est pour la gr ve et ne subordonne pas le declanchement prealable de la grève à toutes les necessites de production ou de ravitaillement. Les revendications des cheminots ne

peuvent être solutionnés que par la grève. Dans le cours de la grève, les problèmes du ravitaillement peuvent se poser, alors nous expliquerons que pour le succès de la grève revendicative, le Comité de Grève s'efforcera de faire rouler les trains nécessaires au ravitaillement de la population.

5.-) La terreur bureaucratique met en avant deux arguments pour interdire aux ouvriers de combattre, en exploitant un sentiment sain.

"La grève va nuire à la production".

A ceci, il faut repondre : depuis 16 mois les ouvriers produisent tant et plus, appliquant le mot d'ordre "Produire, produire" et pourtant jamais le chaos, l'anarchie n'a été aussi flagrant, jamais misère n'a pesé plus durement sur les masses laborieuses. La grève dans la mesure où elle s'oppose au patronat pose véritablement les préliminaires à toute remise en marche de la production pour les masses. Pour la reprise économique, il faut en appeler à l'initiative des masses, à la mobilisation de classe contre le patronat et le gouvernement. Et cette grève revendicative est justement l'arme et le moyen de mettre à nu la faillite du mot d'ordre stalinien "Produire". Aux grévistes de dire, nous disons :"C'est nous qui en engageant le combat contre les magnats des houillères pour nos revendications, posons les bases à une véritable reprise économique puisque nous engageons le combat contre les responsables du chaos.

"La grève menace le ravitaillement de Paris".

A ceci, il faut repondre : depuis 16 mois, le gouvernement des patrons s'avère incapable de resoudre les problèmes du ravitaillement. Et pourtant malgré qu'il n'y ait pas de grève, jamais le ravitaillement n'a marché si mal. La grève pour les revendications, c'est la lutte contre la famine. Les grévistes doivent declarer : donnez-nous un meilleur ravitaillement et des salaires suffisants et nous ne débrayerons pas.

6.-) Le Congrès condamne la conclusion de l'article "où en sommes-nous" du F.O. N°2 qui pose le problème de la grève d'une façon ambigüe, tendant à faire croire que tout declanchement de la grève est subordonné au règlement prealable des problemes de production et de ravitaillement. Il demande au responsable syndical de redresser la ligne du F.O. dans ce domaine.

ADOPTEE

39 pour - 35 contre.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

MOTION PRESENTEE PAR LA MINORITE DU C.C.

Les theses de la minorite du Comite Central sont parues dans un Bulletin Interieur precedant le Congrès.

REPOUSSEE 34 pour - 39 contre - 1 abstention.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

MOTION PRESENTEE PAR LE CAMARADE GUERIN.

Le Congrès du P.C.I.,

considérant que le recul de la conscience de classe du proletariat ne permet pas d'esperer un developpement rapide d'un mouvement révolutionnaire;

que la formation d'un gouvernement des partis socialiste et communiste, dont ce dernier serait l'aile agissante, au lieu de contribuer à l'experience politique du proletariat, aboutirait à l'extermination de l'avant-garde revolutionnaire;

que la tâche de cette avant-garde est de clarifier la situation en critiquant l'attitude des grands partis et non de laisser croire que leur arrivee au pouvoir constituerait un grand pas vers la revolution;

se prononce pour le retrait du mot d'ordre de gouvernement P.S-P.C-C.G.T.

et renonce à preconiser un gouvernement quelconque dans la periode presente.

REPOUSSEE

1 pour-71 contre - 2 abstentions

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

MOTION PRESENTEE PAR LE CAMARADE FRANCIS (Region Parisienne)

Le P.C.I. qui represente le capital politique et l'experience de l'avant-garde marxiste ne considere nullement qu'il represente le Parti Revolutionnaire sous sa forme organisationnelle definitive. Il sait que la formation du Parti Revolutionnaire de masses passera non seulement par l'adhesion de forces jeunes au P.C.I. mais aussi par une rupture decisive au sein des partis se reclamant de la classe ouvrière. Le P.C.I. aidera politiquement et à chaque pas les courants qui se determinent matériellement par l'action commune dans tous les domaines et la discussion fraternelle de leurs positions. Comprenant toute l'importance de la rupture des courants revolutionnaires avec le reformisme et le stalinisme, et de leur orientation vers la IVème, le P.C.I. decide de jeter une partie essentielle de ses moyens materiels pour leur permettre de s'exprimer, de se regrouper, d'intervenir et de lutter dans le P.S et le P.C.F.

Le Congres constate qu un grand nombre de travailleurs socialistes et communistes perdent toute confiance en leurs directions de trahison. Il ne se cache pas q 'une telle evolution peut signifier le decouragement de larges couches de l'avant-garde ouvriere ou le passage de couches importantes de la gauche socialiste au stalinisme, ou encore la formation de nouveaux partis revisionnistes ou pseudo-revolutionnaires.

C'est au P.C.I. qu'il appartient de jouer un rôle decisif pour entraîner au contraire ces militants dans la voie du leninisme, non seulement par la propagande de son programme et de l'exemple de son action de parti, mais aussi en aidant fraternellement les courants qui se dessinent, particulièrement dans le Parti Socialiste, à trouver la route de la IVème Internationale. Une telle politique n'a rien à voir avec une politique fractionnelle etriquee qui consisterait à gagner au P.C.I. quelques dizaines de militants

REPOUSSEE 3 pour - 24 contre - 47 abstentions.

MOTION DU CAMARADE LEBLANC : 0 pour - 60 contre - 14 absten.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

R A P P O R T d'O R G A N I S A T I O N

Le Congres considerant que les 2 rapports presentes respectivement par le rapporteur de la minorite et celui de la majorite ne sont dans le plus grand nombre de points en contradiction, charge les rapporteurs de presenter au Parti un texte commun. Ce texte exposera l'orientation commune et ensuite sur les quelques idees en divergence, l'exposition des deux conceptions de façon que la discussion continue à la lumière de l'experience.

Sur la question de la structure optimum des organismes de base du Parti, la discussion doit continuer d'une façon organisee sous forme d'enquête. Le rapport commun exposera les premiers resultats de cette enquête.

ADOPTE A L'UNANIMITE

-:-:-:-:-:-:-:-:- -·-

RAPPORT SYNDICAL

Ce rapport a ete edite precedemment, il a ete vote à l'unanimite.

-:-:-:-:-:-:-:- -

RAPPORT JEUNE

motion adoptee à l'unanimite moins 2 contre et 5 abstentions.

Le IIeme Congrès du P.C.I. decide la formation de la J.C.I.

Il decide la creation d'un Comite Central provisoire de la JCI qui comprendra :

1°) Un responsable designe par le Comite Central du P.C.I.
2°) Un delegue du rayon jeune de la Region Parisienne
3°) Le delegue du travail fractionnel des J.S.
4°) Un delegue du travail etudiant
5°) Un delegue du travail syndical Jeune.
6°) Un delegue pour la province
7°) Un delegue pour les Auberges de la Jeunesse.

Le Comite Central provisoire a pour première tâche de definir au travers de la lutte et à partir de l'experience passee, la politique de la J.C.I. et de promouvoir une organisation au nom national de J.C.I.

Le resultat de ces travaux sera soumis au C.C. du P.C.I.

La conclusion de ce travail sera la proclamation de la J.C.I. avec publication de son manifeste-programme.

Le Comite Central provisoire s'efforcera de proceder à la creation de la J.C.I. avant les elections.

Le Congres charge le Bureau Politique de mettre à la disposition du C.C. provisoire de la J.C.I. pour ce travail, tous les moyens necessaires et notamment la possibilite d'editer un organe dans le plus bref delai.

-:-:-:-:-:-:-:-:- -:-

RAPPORT INTERNATIONAL

MOTION LEBLANC

Le Congrès exige qu'une discussion collective soit organisée sur la base de la preparation de la pre-conference et la Conference internationale qui doit être proche. Il adopte les propositions du S.E. sur la representation.

ADOPTEE A L'UNANIMITE

-:-:-:-:-:-:-

MOTION GEOFFROY

Le Congrès felicite le S.E. pour avoir mis à la disposition de la Section française des documents internationaux beaucoup plus importants et nombreux que ceux que la Section française a fournis pour sa propre discussion interieure. Il remarque que la Section française n'a pas su organiser la discussion.

REPOUSSEE 23 pour - 36 contre - 10 abstentions.

O O

O

RAPPORT FINANCIER

PROPOSITION D'AMENDEMENT A LA RESOLUTION FINANCIERE

(Presentee par Marguerite)

Le Congrès, vu l'etet des finances du Parti, decide :

1°) que les proportions des sommes versees actuellement au Parti par les Regions (1/4 des phalanges, 1/2 des souscriptions et totalite des cotisations) seront maintenues jusqu'au prochain Congrès.

2°) Que l'assainissement des finances du Parti est une tâche urgente, en consequence la direction s'emploiera dans le plus bref delai, et en tout cas avant la prochaine campagne electorale à mettre sur pied un systeme permettant le financement immediat et regulier de l'organisation.

REPOUSSEE

O O

O

RAPPORT SUR "LA VERITE"

Le Congrès, après avoir examine les problèmes poses par les insuffisances manifestes de "LA VERITE" constate :

1) Des insuffisances se sont manifestees sur le plan politique de continuite dans la ligne politique en ce qui concerne la presentation et la defense des mots d'ordre principaux, ce qui a prete flanc soit au confusionnisme soit à l'opportunisme.

2°) Une conception redactionnelle erronee, qui consistait à partir de la critique du stalinisme et qui a conduit parfois à un "stalinisme de gauche",

3°) mauvaise presentation (tirage mauvais, mise en page defectueuse, articles trop longs).

Après avoir tire ce bilan, le Congrès decide que :

1) Le journal doit devenir un organe de direction des luttes ouvrières en expliquant largement les arguments et les moyens concrets (dans les syndicats et les entreprises) de defendre et de realiser les mots d'ordre que nous mettons en avant.

2) Qu'il y ait dans la redaction de "LA VERITE" une continuite et un entrage dans chaque numero et dans chaque serie de numeros plus grande que par le passe.

3) Le Congrès fait ressortir l'importance des "enquêtes" sous forme de reportages, d'interviews, d'etudes de toutes espèces pour rendre plus accessibles et plus vivants les articles de "LA VERITE".

4) Le Congrès iniste sur la necessite d'ameliorer le journal :

- Le langage doit être encore simplifie et plus concret
- Des articles courts
- appuyes sur une documentation reunie par des redacteurs specialises
- des notes courtes, des informations commentees, des paves, des dessins doivent prendre une place importante dans chaque numero.

5) Mais le Congres s'elève avec vigueur contre la position qui consisterait, sous pretexte de faire un journal d'agitation, un journal de masses, soit à masquer sa politique revolutionnaire, soit à reduire la partie d'explication patiente, de propagande encore indispensable dans la periode que nous vivons.

6) Le Congrès donne mandat au Comite Central de realiser dans les faits, le mot d'ordre "TOUT POUR L'ORGANE CENTRAL" :

a) en specialisant les camarades les plus capables dans la tâche de redacteur d'une rubrique definie. Une tâche et une seule.

b) en designnant un camarade comme Secretaire de redaction permanent des que ce sera financièrement possible.

c) en augmentant le format du journal ce qui permettra de developper le côte agitatif et en reduisant à 48 heures ses delais de composition et de tirage, ce qui permettra d'accentuer son caractère d'actualite.

7) Le Congrès rapelle que le rôle des responsables de presse n'est pas seulement administratif mais surtout redactionnel (demande aux camarades de rediger eux-mêmes dans leur forme definitive les informations et articles à inserer dans "LA VERITE" ainsi que les critiques des n° precedents).

8) Il devra doter le Parti d'un organe legal dont le 1er n° sortira le 15 avril dernier delai.

Dans ce but la lutte pour "LA VERITE" legale sera intensifiee et appuyee d'une campagne publique (affiches, meetings, tracts, listes de petitions signees par les acheteurs de "LA VERITE".

Dans le cas où "LA VERITE" est autorisee avant le 15 avril, l'autre journal sera mis à la disposition du B.P.

Si "LA VERITE" n'est pas autorisee avant cette date, elle sera remplacee par l'autre journal selon la formule "The Militant" (organe ouvert du Parti à la seule exception de la mention "organe du P.C.I." etc..) Le titre "LA VERITE" deviendra celui de la Revue de propagende qui paraitra mensuellement à partir du 1er mai, format, prix et autres details restant à determiner.

ADOPTEE A L'UNANIMITE